

Municipalité régionale de comté de Bellechasse

Comité de gestion des matières résiduelles

Compte-rendu de la réunion du Comité consultatif du PGMR, tenue le 17 juin 2021 à 14 h 00, au Centre administratif de la MRC de Bellechasse au 100, rue Monseigneur-Bilodeau à Saint-Lazare par vidéoconférence.

CGMR

Sont présents :

- M. Sarto Roy, Armagh arrivé à 20 h 28
- M. Martin J. Côté, Saint-Lazare-de-Bellechasse
- M. Camil Turmel, maire de Lac-Etchemin (représentant des municipalités hors territoire)

Comité de vigilance

Sont présents :

- M. Bertrand Demers, représentant des citoyens d'Armagh
- M. Robert Gagnon, représentant du Conseil Municipal d'Armagh
- M. François Lajoie, représentant d'un Organisme environnemental (OBV de la Côte-du-Sud)

Sont aussi présents : M. David Loranger-King, directeur du Service de la gestion des matières résiduelles de la MRC de Bellechasse
Mme Gaëlle Crête, Chargée de projets GMR, MRC de Bellechasse
M. Marc Jetten, Chargé de projet Chamard Stratégies environnementales
Mme Alpha Oumou Chargé de projet Chamard Stratégies environnementales.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est ouverte à 14 h 10

2. SÉANCE DE TRAVAIL – RÉVISION DU PGMR

Une présentation de M. Jetten et Mme Oumou, de Chamard stratégies environnementales présentent les grandes lignes de la 1^{ère} partie du nouveau PGMR de la MRC de Bellechasse, à savoir :

- Contexte de la révision
- Profil du territoire et services GMR
- Résultats de l'inventaire des matières résiduelles
- Enjeux à considérer pour le diagnostic territorial et l'élaboration du plan d'action

Municipalité régionale de comté de Bellechasse
Comité de gestion des matières résiduelles

Il présente également l'approche régionale pour les 6 MRC de Chaudière-Appalaches. Les membres des comités peuvent poser des questions et obtenir clarification sur certains éléments durant la présentation.

Par ailleurs, une prochaine rencontre se tiendra en septembre pour la 2^{ème} partie du PGMR qui contiendra les mesures et le plan d'action, ainsi que l'estimé budgétaire de celles-ci.

L'objectif serait de permettre au CGMR de recommander l'adoption du projet de PGMR pour la séance du Conseil de la MRC d'octobre 2021.

3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 16 h 18

Président

Secrétaire